

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

COMME UN RAPPEL SOLENNEL POUR NOTRE PRÉSENT

*« (...) Auschwitz, tu n'oublieras jamais,
Et si en France tu reviens,
Raconte comment ça s'est passé,
Ou nous serons tous morts pour rien (...) ».*

Dans un contexte de perte de repères et de menaces des extrémismes identitaires nationalistes et religieux, le poème « Hantise » de Denise Toros-Marter, déportée à 16 ans de Marseille à Auschwitz, nous rappelle que les leçons de l'Histoire sont plus que jamais indispensables au présent.

Elles renforcent encore l'importance symbolique de la Journée Nationale de Commémoration en Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, qui aura lieu dimanche 30 avril au Wagon Souvenir du Site-mémorial du Camp des Milles, sur les lieux mêmes de la déportation par le régime de Vichy de plus de 2000 hommes, femmes, et enfants juifs du Camp des Milles vers Auschwitz en août et septembre 1942.

C'est la raison pour laquelle, Mme Toros-Marter, Me Sidney Chouraqui, engagé volontaire de la France libre et le Colonel (e.r.) Louis Monguilan, résistant, déporté à Mauthausen, tous trois grands anciens du Site-mémorial du Camp des Milles, ont voulu ce lieu « de mémoire et d'éducation, afin que l'histoire ne soit pas enfouie ».

Car le Camp des Milles, seul grand camp français d'internement et déportation (1939-1942) encore intact, est un lieu qui « nous parle aussi des dangers qui menacent encore et toujours notre fragile humanité ».

Cette journée de commémoration résonne aujourd'hui comme un rappel solennel à tous ceux qui seraient tentés par les extrémismes.

Comment, pour notre présent et l'avenir de nos enfants, ne pas être interpellés par l'expérience de nos anciens, qui ont vécu, été victimes et combattu les Nazis et le régime de Vichy, et qui nous disent aujourd'hui « reconnaître les visages de la haine » et voir « monter en France et en Europe la xénophobie, le nationalisme, les racismes et l'antisémitisme, encouragés par des personnalités et des partis extrémistes. » ?

Ils nous affirment avec force qu'ils n'acceptent pas « l'idée que les héritiers de ces politiques antirépublicaines, quels qu'ils soient, puissent exercer et détourner un pouvoir républicain » et que, « l'exercice du pouvoir par des responsables qui portent et symbolisent des idéologies discriminatoires et mortifères serait indécent et choquant et bafouerait notre histoire. Cela insulterait les combats et les souffrances des résistants, des internés, des déportés. »

Cette cérémonie, en commémorant aussi les héros connus ou non de la déportation, nous rappelle également que face aux extrémismes identitaires « chacun peut réagir, résister, chacun à sa manière ».

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 30 AVRIL 2017

À 9H30 AU WAGON DU SOUVENIR – CHEMIN DES DÉPORTÉS – LES MILLES

sur les lieux mêmes de la déportation de plus de 2000 hommes, femmes, et enfants juifs du Camp des Milles vers Auschwitz en août et septembre 1942.

À 11H DEVANT LA PLAQUE COMMÉMORANT LE SOUVENIR DES HÉROS DE LA DÉPORTATION ET DE LA RÉSISTANCE MORTS POUR LA FRANCE

Formation du cortège sur la place de l'Hôtel de Ville et départ en direction de la place des Martyrs de la Résistance.

Cérémonie organisée à l'invitation de la Maire d'Aix-en-Provence et de son Conseil municipal, de l'Union des Déportés, Internés, Familles de Disparus et Fusillés de la Résistance Aixoise, de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education, de l'Association du Wagon Souvenir et du Site-Mémorial des Milles, du Comité d'Entente d'Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix et de l'Union Locale des Anciens Combattants.

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

L'APPEL DES GRANDS ANCIENS DU SITE-MÉMORIAL : faislepourtou-resiste.org

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.